



ADMINISTRATION SUPERIEURE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

AVIS D'INFORMATION

L'Administration Supérieure du Territoire des îles Wallis et Futuna informe les professionnels qu'elle lance pour le compte de l'État, représenté par monsieur le Préfet, Administrateur Supérieur, une consultation selon la procédure adaptée (MAPA) pour :

**Travaux de réfection de la Résidence du Préfet
à Matalave, Mata-Utu, Ile de Wallis**

CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier peut être retiré à l'adresse suivante :

ADMINISTRATION SUPERIEURE
Service des finances – Cellule des marchés publics
BP 16 – Mata'Utu – 98600 Uvea
Tél. / Fax : 00.681.72.11.16
E-mail : marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

REMISE DES OFFRES

Les offres seront reçues à la cellule des marchés publics de l'Administration Supérieure - BP 16 - Mata'Utu - 98600 Uvea au plus tard le :

le vendredi 21 juillet 2017 à 11 heures 30

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au règlement du dossier de consultation des entreprises.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **180** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

La personne publique se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation.